

Communiqué de presse

7 janvier 2010

En marche vers l'Institut français du cheval et de l'équitation

Les comités directeurs des Haras nationaux et de l'Ecole nationale d'équitation se sont réunis lundi 4 janvier à Saumur.

Les deux établissements ont décidé de mettre en œuvre plusieurs actions pour préfigurer les missions de l'IFCE :

-un stand unique sera mis en place au salon du cheval d'Avignon, « Cheval Passion », afin de présenter une large gamme de formations pour le cheval et pour le cavalier.

-Six étalons seront achetés par les Haras nationaux, à la suite d'une prospection conduite avec l'ENE, qui en assurera la valorisation sportive.

-Un colloque commun devrait être organisé lors de l'inauguration du nouveau centre médico-sportif de Saumur en fin d'année 2010.

-Les experts de l'ENE et des Haras nationaux travaillent ensemble pour la création d'un centre de formation au Maroc.

Contacts presse:

Ecole Nationale d'Equitation :

Frédérique Mercier

Tel. : 02 41 53 50 65

Port. : 06 25 10 07 23

Mail : infocom-ene@cadrenoir.fr

www.cadrenoir.fr

Haras nationaux :

Philippe-Henri Forget

Tel. : 01 44 67 06 66

Port. : 06 30 10 03 12

Mail : philippe-henri.forget@haras-nationaux.fr

www.haras-nationaux.fr

Plusieurs groupes de travail mixtes ont, d'autre part, été soit relancés soit créés pour travailler sur les activités des sites du futur IFCE dans les territoires. On sait aujourd'hui que le nouvel établissement pourra s'appuyer sur un réseau de 11 sites en région. Toutes les missions du futur Institut pourront y être développées : les formations, la recherche, l'observatoire économique, l'observatoire des métiers du cheval, le conseil, les études, les expertises, la diffusion des connaissances, l'accueil du sport de haut niveau, etc.

Les deux équipes de direction ont également décidé de lancer les chantiers de regroupement des fonction support et de mettre en place une politique d'accompagnement et de formation pour les personnels, afin de renforcer et d'adapter leurs compétences aux missions du nouvel établissement.

Le projet de décret de création du futur Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) devrait être présenté pour avis de la section des travaux publics du Conseil d'Etat le 12 janvier prochain.